

# Sorbonne Abu Dhabi : l'intermédiaire français qui poursuit les Émirats



© www.sorbonne.ae

Texte par [Nathalie GILLET](#)

Dernière modification : 02/01/2014

**Le tribunal de grande instance de Paris a débouté l'homme d'affaires français qui réclamait deux millions d'euros aux Émirats arabes unis, suite à l'implantation la Sorbonne à Abou Dhabi, dont il avait eu l'idée. Il n'entend pas en rester là.**

Il n'aura finalement pas eu gain de cause. Pascal Renouard de Vallière, l'homme d'affaires français qui réclame deux millions d'euros aux Émirats pour avoir initié et monté l'opération d'implantation de [Paris-4 Sorbonne à Abu Dhabi](#), dont il dit avoir eu l'idée, a été débouté, jeudi 19 décembre, de toutes ses demandes par le tribunal de grande instance de Paris.

Ce lobbyiste, proche d'Olivier Dassault et de certaines familles royales du Golfe, affirme en avoir eu l'idée avant tout le monde et s'être battu pour sa réalisation en dépit des réserves de l'université française. Il affirme avoir été mandaté en 2004 par le responsable des affaires présidentielles émirien pour faciliter l'implantation, contre une rémunération de deux millions d'euros. Mais uniquement de manière verbale.

Deux ans plus tard, quand l'antenne de la Sorbonne fut inaugurée à [Abu Dhabi](#), l'intermédiaire français a présenté sa facture. Mais les équipes émiriennes avaient changé et personne ne lui a reconnu d'engagement formel. Comprenant la cause perdue, l'homme d'affaires a finalement assigné en justice le gouvernement émirien. Mais la justice française a estimé que le lobbyiste n'avait pas su apporter de preuves d'un quelconque mandat de négociations.

"Pour nous c'est bien sûr une décision satisfaisante," a déclaré Me Valérie Contri, avocate des Émiriens, après la lecture du verdict à Paris. "Ces poursuites n'ont aucun fondement légitime", a poursuivi une source émirienne à Abu Dhabi. "Il n'y a pas de contrat et aucun engagement de personne à son égard. Tout ceci relève de sa perception subjective".

"C'est lui qui a eu l'idée"

L'ironie de l'histoire c'est que tout le monde reconnaît le rôle stratégique de Pascal Renouard de Vallière. "C'est lui qui a eu l'idée et qui m'en a parlé," confirme l'ancien président de l'université Paris 4 – Sorbonne Jean-Robert Pitte. "Après j'ai pris les affaires en main mais il m'a accompagné dans la négociation. Il nous a rendu un très grand service. Jamais on ne se serait lancé spontanément dans une aventure de ce genre si quelqu'un n'était pas venu nous le proposer. Ce n'était pas rien de faire passer cela au conseil d'administration de l'université", a-t-il ajouté.

L'homme a été décoré Chevalier de l'Ordre national du mérite en 2007, puis Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur pour avoir favorisé le rayonnement de la France à l'étranger. Même la partie émirienne lui reconnaît ce rôle. "Nous avons reconnu que c'était un projet qui avait germé dans son esprit, compte tenu de la bonne connaissance qu'il avait de la région du monde", confirme Me Contri. "Seulement nous avons démontré qu'il est intervenu en faveur et en tant que représentant de la Sorbonne. Il était le consultant officiel de la Sorbonne."

À cela, l'homme d'affaires qui affirme avoir souvent travaillé sans contrat dans la région répond : "Si j'avais commencé dès le début à demander de l'argent, le projet ne se serait jamais fait car une université dans le désert, j'étais le seul à y croire". Il déclare avoir dépensé 600 000 euros de sa poche en voyages et autres frais. "J'ai tout fait pour que ça marche, puis au dernier moment quand tout est devenu officiel, je n'étais plus dans la boucle," se souvient-il. "J'ai un sentiment d'avoir été trahi et abusé dans ma confiance."

La Sorbonne Abu Dhabi compte aujourd'hui plus de 700 élèves. Ce sont les Émirats qui financent la totalité de l'enseignement [120 millions d'euros par an selon un cadre de la Sorbonne] et qui ont construit les bâtiments sur l'île la plus prisée de la ville. Paris-4 de son côté empoche 15 % des frais d'inscription très élevés. En France ou aux Émirats, Pascal Renouard de Vallière aura donc été utile à tout le monde mais rémunéré par personne. Il réfléchit à une procédure en appel.

